



1950 Sion, le 28 février 2013

Information 1 / 2013 Base aérienne de Sion

A l'attention de :

ARAS, par son président Monsieur Jean-Paul Schroeter

Début du cours de répétition de la Base aérienne et exercice DCA

Le cours de répétition de la Base aérienne de Sion (BA 14) aura lieu du lundi 4 mars au vendredi 22 mars 2013 avec quelque 800 militaires en service. Les vols de jets militaires de type F/A-18 et F-5 Tiger seront plus soutenus à partir de Sion. Dans le cadre de l'instruction et de la formation continue des militaires de milice, la Base de Sion accueillera cette année une troupe complémentaire de défense contre avions. Du 11 au 13 mars 2013, deux groupes DCA (défense contre avion) effectueront un exercice de coordination avec la Base aérienne de Sion.

L'exercice proprement dit aura lieu du lundi 11 (montage du matériel) au mercredi 13 mars 2013 (démontage). Quatre unités de feu, des canons de 35 mm antiaériens, seront installés aux abords de l'aérodrome afin de simuler et d'exercer la coordination avec la Base aérienne. Des engins guidés RAPIER seront installés sur les coteaux du Valais central. Ces équipements ne seront pas munitionnés pour cet exercice.

Certains mouvements de véhicules lourds sont à prévoir aux alentours de la Base aérienne. Durant la période de l'exercice, l'activité aérienne sera légèrement renforcée par le passage d'aéronefs à base altitude, qui serviront d'avions-cibles.

En dehors de cette période, le déroulement des opérations de la Base aérienne sera normal. Les horaires de vol durant le cours de répétition sont planifiés de 8 à 18 heures, sans décollage entre 12h00 et 13h30, sauf cas exceptionnel. Quatre sessions de vols de nuit sont prévues les lundi 4 mars, lundi 11 et mardi 12 mars - dans le cadre de l'exercice de troupe - et lundi 18 mars 2013. En outre, le mardi 19 mars, jour de la St-Joseph, aucun mouvement de jets militaires ne viendra perturber la quiétude de la population.

Le commandement de la Base aérienne de Sion et les Forces aériennes remercient d'ores et déjà les riverains et la population valaisanne de leur compréhension. Ils rappellent que la troupe s'efforcera, dans la limite de ses engagements, de restreindre les nuisances au strict minimum.

Un communiqué a été envoyé à la presse. Une conférence de presse est de plus prévue le lundi 11 mars pour informer la population de la présence des éléments DCA dans la région.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Schroeter, mes cordiales salutations.

Antoine Jacquod

Commandant de la Base aérienne de Sion

027 324 21 11 / 079 606 57 91

antoine.jacquod@vtg.admin.ch